



AIDE AUX PERSONNES ISOLÉES

Mis en ligne le 02 avril 2020

COVID-19 AIDES AUX PERSONNES ISOLÉES



- Les personnes qui se trouvent dans l'impossibilité de faire leurs achats alimentaires ou de se rendre à la pharmacie doivent se manifester au 02 40 94 52 42.
- Le CCAS, avec le concours de bénévoles de la commune, se mobilise pour vous aider.
- Vous remarquez des situations sociales particulières (personnes âgées, handicapées, famille monoparentale, etc.), merci de prévenir le CCAS au 02 40 94 52 42 ou par email à ccas@treillieres.fr.

#RestezChezVous

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



RETOUR À LA LISTE



La Mairie de Grandchamp-des-Fontaines

25 avenue du Général-de-Gaulle
44119 Grandchamp-des-Fontaines

02 40 77 13 26

 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi 9h > 12h / 13h30 > 17h

Mardi 8h30 > 12h / 13h30 > 18h30

Mercredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Jeudi 8h30 > 12h (fermé l'après-midi)

Vendredi 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Samedi 9h > 12h (2 samedis par mois)

